



**TORONTO
REGION
BOARD OF TRADE**



Proposition en vue de la préparation du budget fédéral de 2015

5 août 2014

1 First Canadian Place
Case postale 60
Toronto (Ontario) M5X 1C1
CANADA

Tél. : 416-366-6811
Télec. : 416-366-8406
www.bot.com

AU SUJET DE LA CHAMBRE

Fondée en 1845, la Chambre de commerce de la région de Toronto (nommée ci-après la Chambre) constitue la chambre de commerce du plus grand centre urbain au Canada, reliant ainsi plus de 12 000 membres et 250 000 personnes d'affaires de l'ensemble de la région de Toronto. La Chambre assume le rôle vital d'accroître la qualité de vie et la compétitivité à l'échelle mondiale de ce centre urbain. C'est pourquoi elle fournit chaque année au gouvernement fédéral (nommé ci-après le gouvernement) des conseils fondés sur des preuves tout au long de son processus budgétaire. Le présent document est prévu à cette fin.

La Chambre est reconnaissante de pouvoir fournir des conseils au Comité permanent des finances de la Chambre des communes concernant l'orientation du budget fédéral de 2015. Par ailleurs, la Chambre serait heureuse d'offrir cet automne au Comité une présentation de ses recommandations.

RÉSUMÉ

La région de Toronto demeure l'une des régions urbaines les plus prospères du monde. Contribuant chaque année à près de 20 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada, elle devrait attirer 120 000 nouveaux résidents et travailleurs qualifiés au cours des prochaines années¹. Pourtant, malgré sa réputation bien méritée, la région ne peut pas se permettre de considérer sa prospérité comme son dû. La concurrence entre les régions urbaines n'a jamais été aussi intense. Par conséquent, tous les ordres de gouvernement devraient contribuer de façon continue à accroître la compétitivité et l'attractivité de la région de Toronto.

La présente proposition contient quatre recommandations pour examen par le gouvernement. Les recommandations de la Chambre concernent quatre des thèmes prioritaires du gouvernement et sont fondées sur des consultations tenues avec ses membres et ses principaux intervenants de la région de Toronto. La Chambre croit que ses recommandations permettront de trouver l'équilibre entre le maintien de la compétitivité de la région de Toronto à l'échelle mondiale et l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens. Considérées dans leur ensemble, ces recommandations peuvent contribuer à créer les conditions nécessaires pour que le plus important centre urbain au Canada rivalise avec les régions urbaines les plus prospères au monde.

Recommandation n° 1 : Afin d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes, le gouvernement doit stimuler la croissance de la productivité par le commerce.

Recommandation n° 2 : Le gouvernement est encouragé à améliorer l'information qu'il publie sur le marché du travail afin de favoriser la création d'emplois et d'accroître le revenu des Canadiens.

Recommandation n° 3 : Le gouvernement est fortement encouragé à affecter du financement à l'amélioration des infrastructures de transport de la région de Toronto afin d'accroître au maximum les retombées économiques du nouveau plan Chantiers Canada.

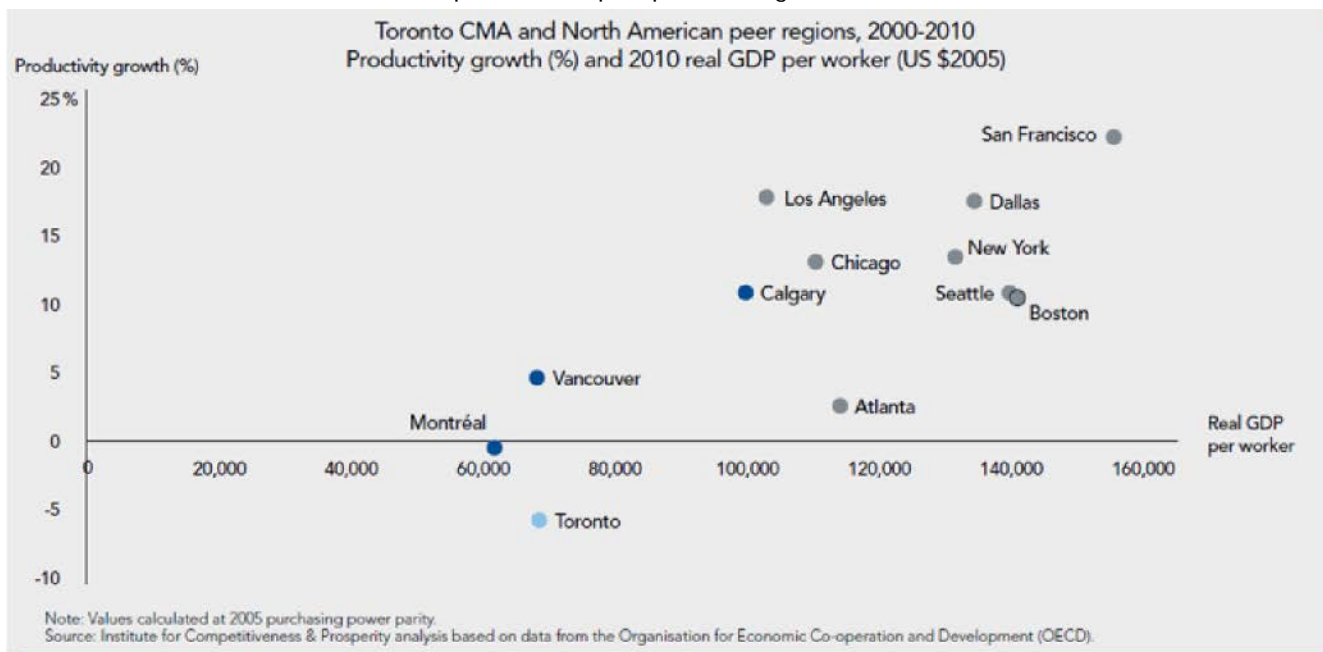
Recommandation n° 4 : Le gouvernement est encouragé à conserver sa discipline financière et à réduire le plus rapidement possible le ratio de la dette au PIB de sorte qu'il atteigne les niveaux enregistrés avant la récession.

THÈMES DU GOUVERNEMENT ET RECOMMANDATIONS

Thème n° 1 : Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes

Recommandation n° 1 : Afin d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes, le gouvernement doit stimuler la croissance de la productivité par le commerce.

Tel que le souligne le rapport de la Chambre produit en 2014 et intitulé *Toward a Regional Economic Strategy*, la croissance négative de la productivité réprime notre économie régionale et l'empêche d'exploiter son énorme potentiel. Comme l'illustre le graphique suivant, la productivité de la région de Toronto a diminué de 6 % entre les années 2000 et 2010². Étonnamment, il s'agissait de la pire performance parmi les 12 régions urbaines nord-américaines homologues de notre région³. Une telle situation devrait préoccuper grandement le gouvernement, car l'affaiblissement de la productivité nuit aux salaires, à la croissance de l'emploi et à la prospérité en général⁴.



La Chambre estime que, pour s'attaquer au problème, il est nécessaire d'accorder une plus grande importance au commerce. Il est généralement reconnu qu'une faible productivité provient, en partie, d'un manque de croissance chez les grappes d'entreprises d'exportation⁵. En résumé, le commerce encourage les entreprises à innover et à se développer de façon à rester compétitives. À ce titre, la Chambre voit une possibilité considérable d'accroître la croissance de la productivité en réduisant le nombre de barrières commerciales et en promouvant à l'échelle mondiale des grappes d'entreprises d'exportation canadiennes⁶. À cet égard, la Chambre se réjouit de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et les États-Unis puisqu'il permettra de faire tomber les barrières commerciales et d'encourager la coordination de la réglementation. L'immense avantage économique de tels accords est clair. Par exemple, une fois mis en œuvre, l'AECG apportera 12 milliards de dollars par année à l'activité économique canadienne⁷. En outre, le document de 2014 de la Chambre intitulé *Scorecard on Prosperity* souligne que le fait d'accroître la productivité de seulement 10 % sur une période de 15 ans ferait augmenter considérablement le salaire des Canadiens ainsi

que le nombre de possibilités d'emploi⁸. C'est pourquoi la Chambre croit qu'il est essentiel que le gouvernement conclue des accords semblables, par exemple le Partenariat transpacifique (PTP), afin d'offrir aux entreprises canadiennes l'accès à un marché contenant près de 792 millions de personnes⁹. Cependant, le gouvernement doit également penser « local ». Scandaleusement, les barrières commerciales interprovinciales coûtent actuellement à l'économie canadienne environ 50 milliards de dollars par année. La situation doit changer et constituer une priorité du gouvernement tout au long de 2015¹⁰.

Enfin, la Chambre encourage également le gouvernement à retourner en Chine l'an prochain afin de promouvoir les entreprises d'exportation de la région de Toronto. Les entreprises canadiennes, de grande et de petite taille, doivent parvenir à mieux diversifier leur exposition aux marchés situés à l'extérieur des États-Unis. Elles doivent se tourner vers des marchés émergents en Asie et en Amérique du Sud afin d'y chercher des occasions commerciales et de réaliser des investissements. L'amélioration de la coordination et de la fréquence des missions commerciales constituait une recommandation importante du document *Toward a Toronto Region Economic Strategy*, publié par la Chambre en 2014.

Thème n° 2 : Porter au maximum le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens

Recommandation n° 2 : La prospérité économique et la qualité de vie supérieure du Canada dépendent également de la capacité du pays à maintenir une main-d'œuvre de classe mondiale. Comme le souligne le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), il est possible d'y parvenir en fournissant l'accès à de l'information exhaustive sur le marché du travail, permettant ainsi aux employés et aux employeurs de prendre de meilleures décisions¹¹.

Tout comme le CCCE, la Chambre est un défenseur acharné du développement du capital humain. Par exemple, son document de 2013 intitulé *Scorecard on Prosperity* examine de près l'état du capital humain dans les principaux centres métropolitains au Canada. Les recherches de la Chambre laissent entendre qu'une pénurie de main-d'œuvre pourrait menacer les principales villes canadiennes en raison du départ à la retraite des baby-boomers¹². Cette année, la Chambre concentrera son attention sur la tenue d'une discussion concernant le resserrement de l'écart de prospérité dans la région, c'est-à-dire l'amélioration de la répartition des occasions d'emploi pour les jeunes et les nouveaux arrivants de la région. L'un des dénominateurs communs dans cette équation constituera l'amélioration de l'information sur le marché du travail destinée à ce segment démographique.

Toutefois, la nécessité d'améliorer l'information sur le marché du travail de sorte qu'elle s'harmonise avec tous les ordres de gouvernement est une question nationale. **La Chambre encourage le gouvernement à améliorer l'information qu'il publie sur le marché du travail afin de favoriser la création d'emplois et d'accroître le revenu des Canadiens.** Cela est primordial, car une meilleure correspondance entre les compétences et les emplois fait augmenter les salaires ainsi que la productivité¹³. De plus, le gouvernement bénéficierait d'un retour considérable sur son investissement minimal grâce aux recettes fiscales provenant des salaires plus élevés.

Toujours à l'égard du développement du capital humain, la Chambre souhaite profiter de l'occasion pour louer le gouvernement d'avoir instauré la Subvention canadienne pour l'emploi, qui devrait

permettre chaque année à 130 000 Canadiens d'avoir accès à la formation nécessaire pour occuper un emploi disponible¹⁴. Le principal avantage du nouveau programme réside dans le fait que la formation parrainée par l'État vient avec un emploi garanti. La Chambre est ravie que le gouvernement et la province de l'Ontario aient signé un accord en mars 2014 afin de mettre en œuvre le programme, dès cette année, par l'entremise du réseau Emploi Ontario¹⁵.

Thème n° 3 : Assurer la prospérité des collectivités grâce à une infrastructure robuste

Recommandation n° 3 : La Chambre est enchantée que le gouvernement ait renouvelé le plan Chantiers Canada (PCC) pour dix années supplémentaires et reconnaît que cette décision perpétue sa réputation voulant qu'il fournisse un niveau de financement sans précédent aux municipalités canadiennes. Pour la province de l'Ontario, le financement représente près de 11 milliards de dollars destinés à l'infrastructure¹⁶. Les municipalités ontariennes ont également accès à 15,6 milliards de dollars pour leurs projets d'immobilisations¹⁷. Il s'agit de bonnes nouvelles si l'on tient compte des difficultés importantes de ces municipalités à désengorger le réseau routier.

La Chambre encourage fortement le gouvernement à répartir le financement qu'il a rendu disponible grâce au PCC de façon à privilégier l'amélioration des infrastructures de transport de la région de Toronto. Cette mesure porterait au maximum les retombées économiques du programme et permettrait de tirer parti du programme pour remédier au problème d'engorgement routier.

L'engorgement routier entraîne de lourdes conséquences pour notre économie et la qualité de vie des navetteurs. Les automobilistes de la région de Toronto passent actuellement l'équivalent de 40 jours par année derrière le volant¹⁸. Même si le décongestionnement de la circulation routière bénéficiait directement aux 670 000 navetteurs quotidiens (automobilistes et usagers du transport en commun), c'est l'économie de notre région qui en tirerait le plus grand avantage¹⁹. Des études réalisées par la Chambre et l'Institut C.D. Howe illustrent la façon dont l'inefficacité des infrastructures de transport coûte à notre région près de 11 milliards de dollars par année en raison du ralentissement de l'activité économique. Par ailleurs, le Conference Board du Canada a précisé que l'investissement dans les infrastructures de transport faisait augmenter le PIB réel de 1,19 dollar pour chaque dollar investi.

Thème n° 4 : Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité financière et la croissance économique

Recommandation n° 4 : Les membres de la Chambre conviennent de manière écrasante que les déficits du gouvernement nuisent à notre attractivité économique et à notre compétitivité à l'échelle mondiale. Par conséquent, nous félicitons le travail du gouvernement visant à réduire le déficit fédéral. Après avoir fait preuve pendant plusieurs années d'une retenue admirable et disciplinée, le gouvernement est sur la bonne voie afin d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2015. Selon le budget de 2014, le gouvernement prévoit un surplus de 6,4 milliards de dollars l'an prochain. Le fait de revenir à un budget excédentaire permettra au gouvernement de réorienter les revenus vers les programmes encourageant la croissance économique et la création d'emplois, comme ceux de l'infrastructure civique. Au cours des prochaines semaines, la Chambre interrogera ses 12 000 membres afin de comprendre leur point de vue sur la façon dont le gouvernement devrait placer son nouvel excédent de manière à accroître la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale. Les résultats obtenus seront communiqués au Comité permanent des finances à l'automne. Par contre, en

général, **le gouvernement est encouragé à conserver sa discipline financière et à réduire le plus rapidement possible le ratio de la dette au PIB de sorte qu'il atteigne les niveaux enregistrés avant la récession.**

RÉFÉRENCES

- ¹Chambre de commerce de la région de Toronto (2014), *Toward a Toronto Region Economic Strategy*.
http://www.bot.com/advocacy/Documents/ThinkTwiceVoteOnce/2014_TRBOT_ICPPaper.pdf
- ²*Ibid.*
- ³*Ibid.*
- ⁴*Ibid.*
- ⁵*Ibid.*
- ⁶*Ibid.*
- ⁷Gouvernement du Canada (2014), *Ouvrir de nouveaux marchés en Europe*.
http://www.plandaction.gc.ca/sites/default/files/pdfs/ceta_summary_fr.pdf
- ⁸Chambre de commerce de la région de Toronto (2014), *Scorecard on Prosperity*.
http://www.bot.com/advocacy/Documents/Scorecard/Scorecard_2014.pdf
- ⁹Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (2014), *Le ministre Fast souligne la fin de la plus récente série de négociations du Partenariat transpacifique*.
<http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiques/2014/02/25a.aspx?lang=fra>
- ¹⁰National Post (2014), *Harper government aims for deal to end provincial trade barriers*.
<http://news.nationalpost.com/2014/05/29/harper-government-aims-for-deal-to-end-provincial-trade-barriers-which-cost-canadian-economy-50b-annually>
- ¹¹Conseil canadien des chefs d'entreprise (2013), *Jobs, Skills and Opportunities*.
<http://www.ceocouncil.ca/wp-content/uploads/2013/11/2John-Manley-Remarks-to-the-Canadian-Club-of-Toronto-Nov-28-2013-FOR-WEB-Read-Only.pdf>
- ¹²Chambre de commerce de la région de Toronto (2013), *Scorecard on Prosperity*.
http://www.bot.com/advocacy/Documents/Scorecard/Scorecard_2013.pdf
- ¹³Chambre de commerce de la région de Toronto (2014), *Toward a Toronto Region Economic Strategy*.
http://www.bot.com/advocacy/Documents/ThinkTwiceVoteOnce/2014_TRBOT_ICPPaper.pdf
- ¹⁴Gouvernement du Canada (2014), *Subvention canadienne pour l'emploi*.
<http://www.actionplan.gc.ca/fr/initiative/subvention-canadienne-lemploi>
- ¹⁵Gouvernement du Canada (2014), *Les gouvernements du Canada et de l'Ontario parachèvent des ententes visant à aider les Ontariens à obtenir un emploi*.
http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=830959&_ga=1.239716736.2089934790.1408545213
- ¹⁶Gouvernement du Canada (2014), *Le nouveau Plan Chantiers Canada : Ontario*.
<http://www.infrastructure.gc.ca/regions/on/on-nbcp-npcc-fra.html>
- ¹⁷*Ibid.*
- ¹⁸Chambre de commerce de la région de Toronto (2013), *Discussion Paper : A Green Light to Moving the Toronto Region*.
http://www.bot.com/advocacy/Documents/Campaigns/DiscussionPaper_AGreenLight_March18_2013.pdf
- ¹⁹Metrolinx (2013), *Smart Commute*.
<https://smartcommute.wordpress.com/category/english/page/2/>